



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 21 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Épisode violent de grêle et de pluie en Dordogne – Communiqué N°1

Un épisode violent de grêle et de pluie s'est abattu sur la Dordogne dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin 2022.

Ce phénomène a été **très intense et très localisé** : les communes de Vanxains, Ribérac, La Roche Chalais et Saint Aulay ont été particulièrement touchées.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a été particulièrement mobilisé : **615 interventions ont été effectuées : 150 sont encore en cours.**

Moyens du SDIS

- 100 sapeurs-pompiers sont mobilisés
- 2 équipes avec utilisation de drones pour reconnaissance
- 10 équipes pour bâchage, épuisement et tronçonnage (2 équipes supplémentaires à venir pour le renfort du tronçonnage et 2 équipes en renfort vont être dédiés au bâchage)
- 2 échelles mobiles
- Intervention des équipes spécialisées d'intervention en milieux périlleux et de sauvetage pour le déblaiement et les opérations de bâchage spécifique.

Les dégâts sont très importants ils sont essentiellement matériels (toitures, véhicules, arbres sur la chaussée) et agricoles. On ne déplore pas de blessés à cette heure.

Impacts de cet épisode

- Routes
Les services du Conseil départemental ont été mobilisés toute la nuit. A cette heure, les routes sont pour la plupart dégagées. Néanmoins, l'axe Ribérac - La Roche Chalais reste le plus touché et est encore en cours de déblaiement et nettoyage.
- Scolaire
 - Les écoles primaires de Ribérac seront fermées pour la journée
 - La cité scolaire de Ribérac fonctionne en mode dégradé (accueil mais pas de cours)
 - Le collège de Saint Aulay fonctionne en mode dégradé (accueil mais pas de cours)
- Ehpads
Les ehpad de Saint Privat et de Saint Aulay ont été touchés (toitures et inondations) mais les résidents peuvent rester sur place en sécurité.



- **Électricité**
12 000 clients sont privés d'électricité, les services d'Enedis sont sur place (100 agents). Le délai de rétablissement de l'électricité est potentiellement long.
2 bases opérationnelles sont mises en place à Périgueux et Mussidan.
- **Agriculture**
Les dégâts sont en cours de recensement par la Chambre d'agriculture de la Dordogne. Une cellule de crise elle en place, elle est joignable au numéro suivant : 05 53 92 47 50.

Assurance

La grêle est un dégât assurable et indemnisé. Il est fortement recommandé aux sinistrés de prendre des photos des dégâts et d'entrer en contact rapidement avec leur compagnie d'assurance.

L'ensemble des services de l'État est mobilisé aux côtés des collectivités notamment dans un premier temps pour le relogement des sinistrés et la protection des habitations.

Le préfet de la Dordogne est sur place pour faire le point avec Madame la Maire de Vanxain et Monsieur le Maire de Ribérac.

Une cellule de coordination est en place à la préfecture de la Dordogne.